

URBANISME, ENVIRONNEMENT, TRAVAUX PUBLICS (UETP)

Extension du Collège : place à la construction en bois !

Le chantier de construction du nouveau bâtiment du Collège de Delémont se déroule sans encombre. Les travaux de maçonnerie arrivent à leur terme et laisseront bientôt la place au montage de la structure en bois.

Il règne chaque jour ouvrable une grande effervescence sur le chantier du Collège. Depuis début mai 2011, les entreprises de terrassement et de maçonnerie, ainsi que les installateurs techniques, se coordonnent au mieux afin que les travaux ne connaissent aucun temps mort, ceci sous la direction des bureaux d'architectes et d'ingénieurs mandatés.

Après les travaux d'installation de chantier et de creusage de la fouille principale, les maçons ont bétonné l'enceinte de la citerne à pellets, ainsi que le radier de sol, les parois et la dalle de plafond du sous-sol. Entre chaque étape de bétonnage, les installateurs en électricité et sanitaire sont intervenus pour déployer leurs réseaux de conduites. Sur cette base, le noyau central a été érigé (voir illustration ci-contre), en prêtant attention au traitement particulièrement soigneux des faces de béton qui resteront visibles.



Dès mi-octobre 2011, le bâtiment commencera de dévoiler son caractère particulier lié à la construction en bois. En effet, à l'image d'un mécano « grandeur nature », les éléments de façade, de plancher, puis de toiture seront imbriqués les uns dans les autres. Ainsi, en l'espace de 6 semaines, le bâtiment parviendra à son volume définitif. Ensuite, on installera l'étanchéité de toiture, les fenêtres et les portes, de sorte à ce que le bâtiment soit hors d'eau à la fin de l'année 2011. Dans l'intervalle, la levure de chantier sera organisée pour marquer la fin des travaux de gros-œuvre.

Ce sont désormais des travaux pour plus de 5,2 millions de francs qui ont été adjugés par le Conseil communal, sur proposition de la Commission de construction, dont 3.5 millions à des entreprises de la région delémontaine. En parallèle, la Commission de construction se penche toujours sur le choix des matériaux, sur la base des propositions et recommandations des architectes, issues d'analyses approfondies. L'objectif, pour chaque élément de construction, est de procéder à une pesée des intérêts afin de parvenir au choix le plus efficient, en tenant compte des notions de compatibilité constructive, de durabilité, de coût, d'esthétique et d'entretien du matériau.

Un chantier de cette envergure et avec de telles spécificités n'est pas habituel à Delémont et dans la région. Nous invitons la population à faire un petit détour par le Collège pour se rendre compte du travail des différents artisans. Dans ce sens, le panneau de chantier implanté en bordure de l'Avenue de la Gare indique les entreprises mandatées. Le long de la palissade de chantier, les plans du projet et le programme des travaux sont affichés. Nous demandons néanmoins aux visiteurs de respecter les règles de sécurité mises en place sur le chantier et aux usagers de la route de maintenir une attention accrue sur l'Avenue de la Gare à l'approche du site du Collège.

Pascal Mazzarini, architecte communal